



Nouméa, le 18 novembre 2019

L'Inspecteur Général de l'Éducation nationale  
Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,  
Directeur Général des enseignements

/

**Affaire suivie par :**

Véronique Mollot

Déléguée académique à l'éducation  
artistique  
et culturelle

**(DAAC)**

Chargée de mission pour la  
Nouvelle-Calédonie

**"Prévention des discriminations  
et égalité filles-garçons »**

À

Téléphone

(687) 26 62 17 – 793422

Courriel

Veronique.mollot@ac-noumea.nc

1, avenue des

Frères Carcopino

BP G4

98848 Nouméa Cedex

**Objet. Comité 3<sup>E</sup> Education à l'Égalité à l'École du vice rectorat**

Diffusion de flyers « Respect » dans le cadre de la Journée internationale de lutte  
contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre.

L'égalité entre les filles et les garçons est au cœur de la mission de l'école, en  
cohérence avec le principe constitutionnel d'égalité.

Réduire ces inégalités et lutter contre le sexisme et les discriminations de genre  
en milieu scolaire sont des objectifs majeurs du Projet éducatif calédonien<sup>1</sup>

Dans ce cadre, le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie a installé en 2015, un  
comité académique calédonien de l'égalité entre les filles et les garçons, le Comité  
3E, (Education à l'Égalité à l'École)<sup>3</sup>, qui impulse et coordonne les projets  
pédagogiques autour de cette thématique.

Cet enjeu de l'égalité, qui préfigure l'égalité des chances pour toutes et tous, est  
désormais inscrit dans le nouvel enseignement moral et civique mais aussi dans  
l'action pédagogique des établissements scolaires au quotidien, de façon  
transversale et interdisciplinaire, avec l'ensemble des actrices et acteurs de  
l'école, partenaires et parents.

Pour encourager, valoriser et pérenniser les activités pédagogiques et éducatives  
interdisciplinaires qui promeuvent l'égalité entre les filles et les garçons à l'école,  
le vice rectorat attribue un LABEL 3<sup>E</sup> aux établissements investis dans cette  
démarche, lors d'une commission dédiée, composée des partenaires  
institutionnels et culturels du Comité 3<sup>E</sup>.

L'engagement collectif à ce principe d'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, en réaffirme sa légitimité éducative et sociétale, constitutive du vivre ensemble, forgeant ainsi une citoyenneté qui s'appuie sur la solidarité, la tolérance, l'équité et le respect.

A l'occasion de la Journée de mobilisation de lutte contre les violences faites aux femmes, organisée par Madame la Membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en charge du secteur de l'enseignement et du suivi des questions de l'enseignement supérieur, de la lutte contre les violences intrafamiliales, je vous invite à diffuser, imprimer et à afficher ce nouveau flyer du Comité 3 E du vice rectorat, « **Respect** », (traduit en anglais, avec la collaboration du consulat d'Australie, en wallisien et dans les quatre langues de pays kanak enseignées, nengone, drehu, ajië et paicî, en partenariat avec l'ALK, l'Académie des langues kanak).

Sur ce logo 3<sup>E</sup>, figure une main tendue vers « elle », surmontée d'un hibiscus orange, selon les recommandations du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en cohérence avec l'ONU<sup>4</sup>.

Je vous prie de contacter Madame Véronique Mollot, pilote du Comité 3<sup>E</sup>, référente académique de la mission «"Prévention des discriminations et égalité filles-garçons"», pour toute information complémentaire.

Je tiens à adresser mes remerciements et félicitations à tous les personnels éducatifs qui contribuent à instaurer une véritable culture de l'égalité à l'école, notamment au sein des 28 établissements du public et du privé, labellisés 3E

L'Inspecteur Général De l'Education nationale et de la  
Recherche,  
Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,  
Directeur Général des enseignements

1 Délibération n° 106 relative à l'Ecole calédonienne du 15 janvier 2016 : Site du vice –rectorat  
<https://denc.gouv.nc/le-projet-educatif-de-la-nouvelle-caledonie>

2 Charte d'application du PENC :

[https://denc.gouv.nc/sites/default/files/atoms/files/charte\\_dapplication-papage-2.pdf](https://denc.gouv.nc/sites/default/files/atoms/files/charte_dapplication-papage-2.pdf)

3 Site du vice –rectorat <http://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique384>

4 ONU <https://www.un.org/fr/>

<https://www.un.org/fr/events/endviolenceday/>